



VILLE DE
VIARMES

CHARTRE GRAPHIQUE

Règles d'utilisation / mars 2025

SOMMAIRE

1/ LOGO	3
Historique	5
Version standard	6
Déclinaisons	7
Zone de sécurité	8
Interdits	9
2/ IDENTITÉ VISUELLE	11
Univers chromatique	12
Typographie	13
3/ DOCUMENTS	15
Affiches	16
Documents officiels	18





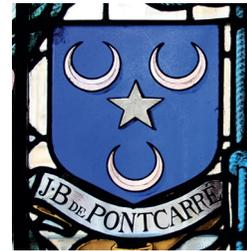
LOGO

1/ LOGO

HISTORIQUE

LE BLASON

Le blason historique de la ville est de *couleur azur à étoile d'or, accompagnée de trois croissants d'argent*. Ce sont les armes de la famille Camus de Pontcarré.



Vitrail présent à l'hôtel de Ville de Paris.



Armes de Jean-Baptiste de Pontcarré sur une pièce d'argent

Ce blason a connu de nombreuses évolutions au fil des années :



VECTORISATION

Les éléments historiques du blason, ses évolutions ainsi qu'une devise en latin apparue dans le courant du XX^{ème} siècle ont été stylisés et vectorisés afin d'optimiser la visibilité et la lisibilité du logo, de faciliter son impression et de permettre son utilisation en sérigraphie.



1/ LOGO

VERSION STANDARD

Le logotype est formé du blason stylisé et vectorisé, accompagné d'un lettrage VILLE DE VIARMES.



VILLE DE
VIARMES

VERSION STANDARD

Il existe plusieurs déclinaisons du logo. Il est important de choisir une déclinaison adaptée à la couleur et à la forme du support sur lequel le logo est apposé.

Sur la version standard, à privilégier, le lettrage VILLE DE VIARMES se situe à droite du blason stylisé. Cette version est utilisée sur les affiches des événements municipaux, sur le site Internet de la ville et sur d'autres supports de communication.

1/ LOGO

DÉCLINAISONS



DISPOSITIONS ALTERNATIVES

Les versions alternatives peuvent être utilisées lorsque l'utilisation de la version standard n'est pas possible, ou pour contourner des contraintes de mise en page, d'impression...

COULEUR OU MONOCHROME

Le logo en couleur (CMJN ou RVB) est à utiliser sur supports clairs.

Le logo monochrome blanc ou noir est à utiliser lorsque l'utilisation de la couleur est impossible ou pour un marquage en sérigraphie.

1/ LOGO

INTERDITS

DEMANDES D'AUTORISATION

L'utilisation du logo de la ville de Viarmes, par les associations et autres partenaires du territoire, doit être accompagnée d'une demande d'autorisation, adressée au service Communication, via l'adresse communication@viarmes.fr.

RÈGLES D'UTILISATION

En cas d'accord, plusieurs règles sont à respecter. Il est évidemment interdit de modifier ses couleurs, sa police d'écriture et sa disposition.

⊗ Ne pas modifier son opacité ou ses couleurs



⊗ Ne pas modifier son ratio hauteur / largeur



⊗ Ne pas appliquer de rotation ou le déformer



⊗ Ne pas appliquer sur un fond qui peut nuire à sa lisibilité



A large, stylized number '2' graphic is positioned on the left side of the slide. It is composed of two overlapping shapes: a light blue outer curve and a darker blue inner curve, creating a sense of depth and movement.

IDENTITÉ VISUELLE

2/ IDENTITÉ VISUELLE

TYPOGRAPHIE

La police d'écriture du logo de la ville de Viarmes est la police METROPOLIS, choisie pour son élégance, sa simplicité et sa lisibilité optimale, tant sur supports imprimés que numériques.

Cette police est également adoptée sur divers autres supports de communication, tels que les affiches, les panneaux, la signalétique et les documents réglementaires. Parmi ses déclinaisons, les plus couramment utilisées sont les suivantes :

METROPOLIS regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

METROPOLIS bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

METROPOLIS light

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

2/ IDENTITÉ VISUELLE

UNIVERS CHROMATIQUE

L'identité visuelle de la ville de Viarmes est composée de deux couleurs principales qui sont à privilégier lorsque cela est possible, tout comme le dégradé composé de ces deux couleurs :



Hexadecimal : **#004077**
RGB: 0, 64, 119
CMJN : 100, 46, 0, 53



Hexadecimal : **#0071B9**
RGB : 0, 113, 185
CMJN : 100, 39, 0, 27

Un univers chromatique secondaire peut être utilisé en complément, notamment pour le magazine :

#008898

#005A6D

#201351

#CF0071

#CC0B0F

#E84D0E

#A69763



DOCUMENTS

3/ DOCUMENTS

AFFICHES



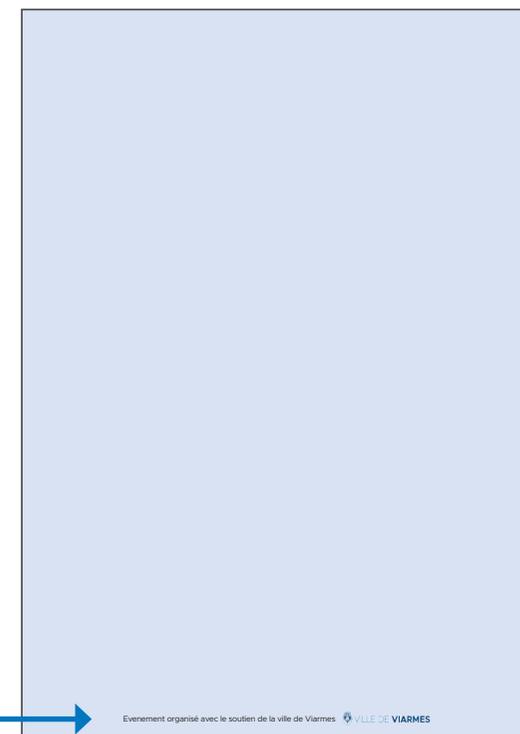
EVENEMENTS MUNICIPAUX

Les affiches des événements organisés par la ville, ses services et les commissions municipales sont conçues d'après un gabarit pensé pour garantir une cohérence visuelle et une reconnaissance rapide des habitants.

Le logo de Viarmes est placé dans un cartouche rectangulaire dont la couleur dépend de la gamme chromatique de l'affiche. Un contour peut venir renforcer la présence du logo en en-tête.

Les logos des partenaires, quant à eux, apparaissent dans la partie inférieure.





ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

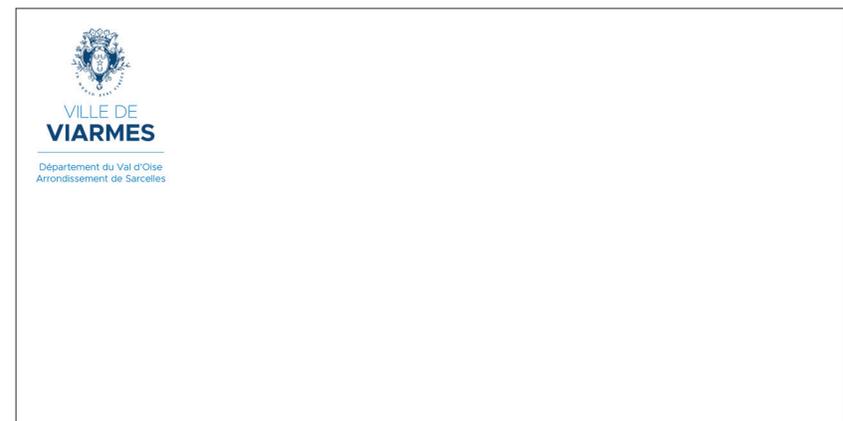
Les partenaires de la ville, associatifs ou publics, ne sont pas autorisés à reproduire la mise en page officielle de la ville pour leurs affiches. Ils peuvent, dans le cadre d'un soutien logistique ou financier de la ville de Viarmes, demander l'autorisation au service Communication de placer le logo de la ville dans la partie inférieure de leur affiche en stipulant explicitement que la ville de Viarmes n'est pas organisatrice mais partenaire.

3/ DOCUMENTS

COURRIERS À EN-TÊTE ET AUTRES DOCUMENTS

ENVELOPPES

Les enveloppes au format DL, C4 et C5 suivent également un modèle standardisé.



Arrêté municipal n°

Texte...

**COURRIERS,
ARRÊTÉS MUNICIPAUX
ET DOCUMENTS OFFICIELS**

Les documents officiels
édités par les services municipaux
(courriers, arrêtés municipaux,
règlements intérieurs...)
suivent un modèle standardisé.

L'en-tête figure
sur la première page des documents.

Le pied-de-page et la numérotation
figurent sur l'ensemble des pages.

Toute utilisation des éléments constitutifs de l'identité visuelle de la ville de Viarmes doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service Communication, et se conformer aux obligations définies dans cette charte.

Service Communication : 01 34 09 26 30 ou communication@viarmes.fr